



CHANCELLERIE D'ÉTAT  
BUREAU DE LA  
COMMUNICATION



## Assainissement de l'autoroute A5 Cornaux – La Neuveville Est

### Reprise des travaux dès le 5 mars 2007

– La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne et le Département de la gestion du territoire du canton de Neuchâtel communiquent :

Suite à l'arrêt intervenu fin novembre 2006 et durant la période hivernale, les travaux d'assainissement de l'autoroute entre Cornaux et La Neuveville vont redémarrer le lundi 5 mars 2007.

Sur l'autoroute entre les jonctions de Cornaux et du Landeron, ils se concentreront cette année sur les voies Nord.

– Sur la semi-autoroute entre les jonctions du Landeron et de La Neuveville Est, dans un premier temps, seuls la pose du solde des murs antibruit et l'assainissement des deux viaducs au Landeron vont se poursuivre. En effet, la majeure partie des travaux sur le tracé a été réalisée l'an dernier. En revanche, dès le début des vacances scolaires estivales, la semi-autoroute sera complètement fermée à la circulation durant environ trois semaines pour permettre la pose de la couche de roulement définitive, soit un enrobé drainant et phonoabsorbant. Le trafic sera alors dévié par le réseau local.

Comme l'année passée, des fermetures temporaires de bretelles ou de la semi-autoroute sont planifiées. Une signalisation sera mise en place afin d'en informer les usagers.

Les travaux entre la jonction de Cornaux et le Viaduc du Landeron Ouest se termineront à fin septembre 2007. Sur la semi-autoroute, le trafic sera rétabli de manière définitive début août.

Afin de respecter l'ouverture des chantiers le 5 mars 2007, divers travaux préparatoires, avec perturbations de trafic (mais sans fermeture de l'autoroute) sont prévus dès la semaine du 19 février 2007. La séparation physique des voies de circulation, le marquage provisoire et la signalisation de chantier seront mis en place. Ces travaux sont dépendants des conditions météorologiques. En cas de conditions défavorables, les dates annoncées pourraient subir des modifications.

Par avance, nous remercions les usagers et les riverains de l'A5 de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulières de ce chantier. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation temporaire mise en place pour ces travaux.

**Pour de plus amples renseignements:**

– **Jean Brocard, ingénieur chef de l'Office de construction de la route nationale 5 au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 67 13.**

Neuchâtel, le 13 février 2007